

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 7 juin 2022 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Marc Rouvier, 1^{er} Adjoint**.

Présents : M. ROUVIER - L. FABRE - G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - L. GASC - C. PROUTEAU - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - D. SAUVADE - A. ZAKHARY

Absents représentés : Y. MICHEL par M. ROUVIER - M-C. FABRE DE ROUSSAC par M. IBARS - JC. ARAGON par L. GASC - M. PEREZ par G. REQUENA - W. BIGNON par D. CUPOLI - D. VIALAS par L. DELAITE - C. PINO par D. SAUVADE - J. GROSSO par A. ZAKHARY

Absents : JD. POUSSIER - JF. MARY - C. BASTIDE

11. Budget supplémentaire 2022 Port de Tabarka (Annexe 11)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la délibération du Conseil Municipal, adoptant le budget Primitif de l'exercice 2022,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la présente séance concernant l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif et l'affectation de résultat de l'exercice 2021,

Par délibération du Conseil Municipal de la même séance, le Compte Administratif, établi annuellement par l'ordonnateur à la clôture de l'exercice budgétaire et le Compte de Gestion, dressé pour la même période par le comptable public ont été approuvés et le résultat de clôture a été affecté de la façon suivante au budget supplémentaire proposé ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépense compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » 11 328,09 €

La proposition de Budget supplémentaire sur l'exercice 2022, présentée ci-dessous, permet la prise en compte des résultats de l'exercice 2021 ainsi que l'ajustement des prévisions initiales de recettes et de dépenses inscrites au Budget Primitif 2022.

Il s'équilibre comme suit :

Section fonctionnement.....

13 629,10 €

M4 BUDGET ANNEXE TABARKA

SECTION D'EXPLOITATION

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,01	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		1,00	
69	IMPOTS SUR LES SOCIETES		2 300,00	
77	RECETTES EXCEPTIONNELLES			13 629,10
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		11 328,09	0,00
		TOTAL OPERATIONS REELLES	13 629,10	13 629,10
		TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	13 629,10	13 629,10

Par conséquent, il vous est proposé :

D'adopter le budget supplémentaire sur l'exercice 2022, concernant le Budget annexe Tabarka détaillé ci-dessus,

D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de la conseillère municipale

DELIBERE

A L'UNANIMITE

Adopte le budget supplémentaire sur l'exercice 2022, concernant le Budget annexe Tabarka détaillé ci-dessus,

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

Le 1^{er} Adjoint

Marc Rouvier

